

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
Direction de la Coopération et des Échanges Interuniversitaires

Sous direction de la Formation du Perfectionnement à l'Étranger et de l'Insertion

**PROGRAMME DE FORMATION RÉSIDENIELLE A L'ÉTRANGER 2018-2019**

**Programme national exceptionnel PNE**

**ÉCHÉANCIER**



**Le 22 Mars 2018** : Lancement du programme boursier (Enseignants/Chercheurs)  
Appel à candidatures.

**Du 10 Avril au 10 Mai 2018** : Dépôt des candidatures au niveau des établissements universitaires et de recherche.

**Le 13 et 14 Mai 2018** : Examen des candidatures au niveau des établissements universitaires et de recherche (conseils scientifiques).

**Le 15 et 16 Mai 2018 (Date limite)** : Transmission des dossiers de candidatures aux Conférences Régionales Universitaires.

**Du 20 au 22 Mai 2018** : Examen des candidatures et contrôle de conformité réglementaire par les Conférences Régionales des Universités.

**Le 24 Mai 2018** : Transmission au M.E.S.R.S **des dossiers** de candidatures remplissant les conditions réglementaires d'éligibilité **et des bases de données**.

**Du 27 Mai au 07 Juin 2018** : Contrôle de conformité réglementaire au niveau du M.E.S.R.S .

**Remarque :**

- Les dates des évaluations scientifiques des dossiers de candidatures par les comités d'experts scientifiques seront précisées ultérieurement.
- **Les rendez vous de visa pour les candidats retenus pour une formation résidentielle en France seront pris en charge par le M.E.S.R.S aucune intervention ne se fera pour les candidats ayant pris individuellement leur R.D.V.**
- Des notes d'informations relatives aux étapes du programme suivront.